

# DÉPARTEMENTS SOLIDAIRES



Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental



Yvelines  
Le Département



hauts-de-seine  
LE DÉPARTEMENT

seine-saint-denis



## Communiqué de presse

26 mai 2021

### **Solidarité interdépartementale en Ile-de-France : 1,5 million d'euros pour la SPA de Gennevilliers**

**Les 7 départements franciliens vont contribuer au financement du nouvel établissement de la Société protectrice des animaux (SPA), via le Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental (FS2i).**

Le Conseil d'administration du FS2i, réuni le 4 mai 2021, a approuvé à l'unanimité la proposition de Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, de participer au financement de la reconstruction du siège de la SPA qui va quitter son lieu historique de Grammont pour un établissement trois fois plus grand et obéissant aux normes environnementales et de sécurité, toujours à Gennevilliers.

Ce nouveau centre d'accueil bénéficiera à tous les habitants d'Ile-de-France et deviendra l'un des plus innovant à l'échelle française. Il s'agit de mieux accueillir les animaux (grands espaces), de s'ouvrir à un large public (aspect pédagogique, ludique), de respecter l'environnement (toiture végétalisée, recyclage de l'eau, panneaux photovoltaïques) et d'offrir un service public sécurisé de fourrière (parc de détente).

Construit en 1903, le refuge de Grammont à Gennevilliers est le plus ancien refuge animalier de France et le plus symbolique. Il est vétuste et n'est plus en correspondance avec les normes sanitaires, l'affluence des visiteurs et le nombre toujours plus important d'animaux abandonnés. Il est le seul refuge fourrière en 1<sup>ère</sup> couronne de la région parisienne. Le futur centre, sera érigé à l'angle de l'avenue Marcel-Paul et de la rue des Petits-Marais dans le quartier des Louvresses. Il sera 3 fois plus grand, avec une surface de 1,5 hectare, afin d'accueillir plus d'animaux.

### **A propos du FS2i**

*Créé en 2019, le Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental (FS2i) poursuit un double objectif : soutenir des projets utiles aux habitants et assurer par ses interventions une réallocation des ressources au titre de la solidarité territoriale. Il répond ainsi à l'impératif d'un développement durable et équilibré de l'Île-de-France. Doté de 441 millions d'euros en trois exercices, le FS2i a permis de soutenir à environ 170 actions.*

### **Contacts presse**

**Département des Hauts-de-Seine** : Muriel HOYAUX / 06 66 58 77 35 / [mhoyaux@hauts-de-seine.fr](mailto:mhoyaux@hauts-de-seine.fr)

**Département de Seine-Saint-Denis** : Grégoire LARRIEU / 06 35 84 13 82 / [glarrieu@seinesaintdenis.fr](mailto:glarrieu@seinesaintdenis.fr)

**Département de l'Essonne** : François-Gilles EGRETIER / 06 12 25 75 31 / [fgegreterier@cd-essonne.fr](mailto:fgegreterier@cd-essonne.fr)

**Département de Seine-et-Marne** : Pauline MAINGRE / 06 72 84 70 49 / [pauline.maingre@departement77.fr](mailto:pauline.maingre@departement77.fr)

**Département du Val-de-Marne** : Caroline BRUNOT / 06 48 66 64 75 / [caroline.brunot@valdemarne.fr](mailto:caroline.brunot@valdemarne.fr)

**Département du Val d'Oise** : Guillaume TESSIER / 01 34 25 34 14 / 07 84 39 09 10 / [guillaume.tessier@valdoise.fr](mailto:guillaume.tessier@valdoise.fr)

**Département des Yvelines** : Christophe BERTIN / 07 61 13 25 25 / [cbertin@Yvelines.fr](mailto:cbertin@Yvelines.fr)